



Fabricant et personne autorisée à constituer le dossier technique

HAULOTTE GROUP
ZA HARFLEUR

71200 LE CREUSOT
FRANCE

Compliance & Regulation Director
HAULOTTE GROUP
RUE EMILE ZOLA
CS 30045
42420 LORETTE
FRANCE

Nacelle élévatrice de personnel

en conformité avec le modèle type

HA26 RTJ PRO

Nom commercial

HA26 RTJ PRO

Numéro de série

2096222

Organisme notifié

APAVE
191 rue de Vaugirard
75738 Paris Cedex 15

Numéro de certificat

0060 5553 760 12 16 0001

Charge maximale d'utilisation

250kg

Nous déclarons que cette machine est conforme aux dispositions des Directives suivantes

Directive CE Machine

2006/42/CE

Se conforme aux principales exigences de la norme harmonisée

EN280:2013 +A1:2015

Directive CE concernant la compatibilité électromagnétique

2014/30/EU

Directive CE RED concernant les équipements radioélectriques (si machine équipée)

2014/53/UE

Directive CE d'émission de bruit

2000/14/EC

Méthode de mesure

Annex III-B

Niveau de puissance acoustique garanti

104 dB

Niveau de puissance acoustique mesuré max

100/103 dB

Cette déclaration porte exclusivement sur la machine dans l'état où elle a été placée sur le marché

Toute modification de la machine décrite ci-dessus a pour effet d'invalider cette déclaration

S. Noirbusson
Division Director

LE CREUSOT
15/06/2021

RAPPORT D'ESSAI DE FABRICATION

Fabricant et personne autorisée à constituer le dossier technique

HAULOTTE GROUP
ZA HARFLEUR

71200 LE CREUSOT
FRANCE

HAULOTTE GROUP
RUE EMILE ZOLA
CS 30045
42420 LORETTE
FRANCE

Nacelle élévatrice de personnel

Nom commercial	HA26 RTJ PRO
Charge maximale d'utilisation	250kg
Numéro de série	2096222

Cette machine a été conçue, assemblée, et testée selon les réglementations en vigueur à sa date de fabrication

Rapport d'essai

Type d'essai	Charge appliquée (kg)		Mouvements utilisés
Surcharge	125%	315kg	Tous les mouvements levage
Essais fonctionnel	110%	275kg	Tous les mouvements
Essais de freinage	100%	250kg	Vitesse maximale avant / arrière

Cette machine a subi les essais dessous sans défaillance et fonctionne correctement.

La machine a été testée en nos usines de LE CREUSOT le 15/06/2021

R. Del Mazo
Quality manager



En l'absence de réglementation locale, la machine doit être vérifiée au moins une fois par an par un organisme agréé ou une personne qualifiée. Cette vérification doit faire l'objet d'un certificat qui valide le maintien en service de la machine.